Article Tribune de Genève 13.01.2020, 21h26

Le Léman Express et ses «52 mètres de l'absurde»

Chêne-Bougeries Des riverains protestent contre les nuisances sur l'axe de la Seymaz. L'État doit livrer ses conclusions fin janvier.

Lundi soir, le restaurant OLEA, à Chêne-Bougeries, s'est transformé en quartier général de la colère. Il a fallu rajouter des chaises à la hâte, pousser les murs et se presser contre le voisin pour faire entrer la contestation venue en nombre. L'objet du courroux rassembleur: le Léman Express. Plus particulièrement les nuisances générées sur le pont ferroviaire de la Seymaz.

Depuis le Bachet-de-Pesay jusqu'aux abords de la gare d'Annemasse, la nouvelle voie est couverte, à l'exception de ce petit tronçon entre Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg, proche de villas et d'immeubles, qui n'est protégé que par des murets antibruit. «Les 52 mètres de l'absurde!» résume l'une des pancartes brandies dans la salle.

230 trains par jour

Constitués en comité, les riverains ont déjà déposé une pétition munie de 991 signatures au Grand Conseil ainsi qu'aux Conseils municipaux de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg. Ils tiraient déjà la sonnette d'alarme fin octobre, lors des tests de circulation. Ce soir, ils maintiennent la pression tout en témoignant de leurs conditions de vie «dégradées». L'un relève: «Le bruit du train sur le pont dure de dix à douze secondes. Mais on l'entend arriver bien avant et repartir ensuite. En tout, il y a plus cinquante secondes de nuisance.»

Le tout à un rythme soutenu. «Avant, il y avait 30 trains par jour sur l'ancienne ligne Annemasse-Eaux-Vives. Aujourd'hui, 230 trains traversent ce pont chaque jour, il y a en a un toutes les cinq minutes en journée et deux fois par heure les nuits de vendredi et samedi.»

Un autre ajoute que «ce qui nous rassemble ici va plus loin que de l'énervement. Il en va de notre santé.» Les témoignages de la salle viennent corroborer l'affirmation, entre stress, insomnies, manque de concentration, épuisement. «J'ai vécu huit ans de travaux, en me disant qu'il fallait tenir parce qu'après ça irait mieux. Aujourd'hui, c'est l'enfer. Comment peut-on faire de telles erreurs?» accuse une femme.

Tous demandent la mise en œuvre urgente de solutions, dont la couverture totale du pont «comme cela a été fait sur le pont sur l'Arve». Un revêtement plus efficace, aussi, des ouvertures du tunnel avec un matériel phonoabsorbant. Enfin, l'installation d'un système pour limiter le bruit des vibrations au niveau des rails.

L'État étudie des solutions

Des élus municipaux de Chêne-Bougeries sont venus manifester leur soutien et annoncent que le Canton doit leur transmettre les conclusions de ses travaux le 28 janvier. Le Département des infrastructures (DI) semble en effet faire preuve d'une certaine considération à l'égard des revendications. Il rappelle avoir pris en compte les alertes des riverains avant la mise en service du réseau du 15 décembre déjà. Son conseiller d'État Serge Dal Busco a par ailleurs reçu des habitants ainsi que les autorités communales avant de se rendre sur place. En décembre, il confiait dans nos colonnes avoir lui-même constaté «de fortes nuisances» et que la qualité de vie dans ce secteur «sera objectivement dégradée».

Le Département n'est pas resté les bras croisés. «Une première série de mesures de bruit a été effectuée dans des habitations exposées avant la mise en service du réseau, suivie d'une deuxième en phase d'exploitation dont les résultats sont en cours d'analyse, rapporte Roland Godel, porte-parole du DI. Une troisième aura lieu lorsque la grève côté français aura pris fin.»

En parallèle, relève-t-il encore, des ingénieurs examinent les solutions susceptibles de réduire les nuisances. «Nous attendons prochainement un premier rapport technique avec des propositions. Le calendrier dépendra du type d'intervention qui sera jugé le plus adéquat. L'objectif restant d'améliorer la situation dans les meilleurs délais.»